

L'Aude est un des rares départements à avoir mis en place un Comité Économique, Social et Environnemental (CESE), instance consultative regroupant les représentants des corps intermédiaires, forces vives sociales et économiques institutionnelles, associatives, professionnelles. Son rôle est de donner son avis sur les politiques et les schémas départementaux, sur les grandes orientations budgétaires et d'être force de proposition sur divers sujets, soit sur saisine du Département soit sur auto-saisine.

En 2020, le CESE de l'Aude s'est intéressé au sort réservé aux « cahiers de doléances » audois, ouverts en 2019 par certaines mairies dans le contexte tendu du mouvement des « gilets jaunes » et du grand débat national lancé par le Président de la République

Ce dernier s'était investi personnellement lors de réunions semi-publiques très médiatisées. Une consultation par voie numérique a été organisée, conclue par une analyse statistique, sans suite connue. En parallèle, à l'initiative des Maires, des cahiers ont été mis à la disposition des citoyens pour recueillir leurs contributions, nommés symboliquement « Cahiers de Doléances », en référence à 1789. Ils ont été remis en Préfecture, transmis à la Grande Bibliothèque de France, numérisés puis versés aux Archives Départementales et soumis à de strictes règles de consultation.

Dans l'Aude, les 2000 contributions de citoyens réparties entre 95 communes, ont été immédiatement re-numérisés, acte qui a eu son importance pour la démarche du CESE.

Avec comme premier soutien Hélène Sandragne, Présidente du Conseil Départemental, et en collaboration avec la vice-présidente Valérie Dumontet, nous avons voulu sortir les Cahiers audois de l'oubli dans lequel ils avaient été relégués.

Une démarche volontariste, mobilisant une trentaine de membres du CESE et plusieurs centaines d'heures de travail militant, avec la collaboration des Archives Départementales, a été engagée : anonymisation par dérogation obtenue, regroupement par cantons, remise officielle aux conseillers départementaux et mise en ligne sur le site du département.

L'Aude est désormais le premier département où ces Cahiers sont consultables en accès libre ! Nulle part ailleurs en France une démarche d'une telle ampleur n'a été entreprise.

Et maintenant...

Tout le monde peut prendre connaissance des cahiers de doléances déposés dans l'Aude. C'est en premier lieu une politesse démocratique, un signal de respect et de considération de la parole de citoyens qui se sont donné la peine de partager leur colère, leurs besoins, leurs propositions.

Tout le monde peut savoir ce qui a été évoqué dans sa commune, son canton et toute l'Aude. Des questions d'environnement aux difficultés de mobilités, du pouvoir d'achat à la réforme de la Constitution, la matière est fournie. La lecture a de quoi éveiller la curiosité de tous.

Un travail peut être entrepris pour aller plus loin. Déjà, le Conseil Départemental a demandé au CESE d'analyser les contributions qui concernent l'Aude et d'en faire des propositions qui pourraient devenir des actions départementales.

Pourquoi ne pas reprendre le débat pour construire des projets communs ? Pour notre vie ici, dans nos communes, notre département. Voire pourquoi pas dans un cadre plus large !

Le partage sous forme de lecture théâtralisée est un premier pas. Nous avons demandé à quatre artistes audois de nous proposer une lecture - leur lecture - de ces Cahiers de Doléances, en créant une œuvre uniquement composée d'extraits et de citations fidèles à la rédaction des citoyens.

Ce spectacle, suivi d'un débat, est créé le 6 décembre 2024 à l'Hôtel du Département de l'Aude. Nous travaillerons à ce que de nombreuses séances soient organisées dans les communes de l'Aude ! (cf. Ci-dessous les conditions pour accueillir une séance)

Dans l'Aude, la parole citoyenne est considérée...

Vous souhaitez accueillir ce spectacle dans votre commune ou votre association ?

Technique : La configuration technique a été conçue pour limiter au maximum les contraintes. Une salle des fêtes, un préau d'école, voire un gymnase sont possibles. Prévoyez une disponibilité de l'espace dès le matin : Installation et répétitions seront nécessaires. Prévoyez aussi des arrivées électriques et pensez aux risques météo (lieu de repli). Aménagez la salle pour permettre la circulation de la parole et le débat.

Coût : Il est estimé à 1800€ auxquels il conviendra d'y ajouter les déplacements des artistes et techniciens ainsi que leur accueil (petit espace loge avec boissons et grignotages + leur restauration le temps de leur présence).

Financement : La création du spectacle a été financée par le Conseil Départemental de l'Aude. Il est et doit rester gratuit pour le public ! Nous avons donc créé une Association pour la Promotion des Cahiers de Doléances de l'Aude et du Débat Public, destinée d'abord à aider au financement de ces représentations, certainement difficile pour nombre d'associations ou d'établissements publics de grande importance mais de petite taille.

Des contacts : Le spectacle est promu par le CESE.
Informations diverses : cese@auode.fr - 04 68 11 65 43

Aspects techniques, administratifs et artistiques :
contact@artsvivants11 - 07 69 35 45 37

Vous voulez contribuer à la diffusion de ce spectacle ?

Vous approuvez la nécessité de sa gratuité ?

Vous pensez qu'il est utile et juste qu'il soit donné dans chaque canton de l'Aude ?

Vous voulez associer un mécénat culturel et démocratique ?

L'Association pour la Promotion des Cahiers de Doléances de l'Aude et du Débat Public est là pour ça !

Contactez-nous : apcdadp@orange.fr - 04 68 11 65 43

PROMOTION CAHIERS DE DOLÉANCES - Hôtel du Département - Allée Raymond Courrière 11855 CARCASSONNE

Les artistes

Mélanie Prochasson, comédienne, chanteuse, metteuse en scène, obtient un DEA : "le théâtre militant aujourd'hui". Elle se forme au chant classique et travaille sur des œuvres contemporaines. Ses spectacles mêlent théâtre et musique. Co-dirigeant la Cie Sur la peau du mOnde, elle crée des œuvres jeune public et adultes : «C'est mon poème...», «OOO», «Shadow».

Valérie Muzetti, comédienne formée au Conservatoire de Montpellier et Paris, elle travaille longtemps avec la Cie Daniel Gros avant de rejoindre Médiante-NV avec François Verlet. Elle s'intéresse à l'action non-violente agit pour les droits des femmes et crée «Excusez-moi Madame» et «Lady Coquelicot». Dans la compagnie elle explore avec Céline Chemin le jeu masqué avec des projets comme «l'AmouR Médecin» et des écritures contemporaines.

Laurent Soffiati, artiste, coach et marathonnier, puise dans ses expériences physiques, émotionnelles et créatives pour enrichir ses projets et ceux avec qui il collabore. Il construit un chemin de vie fait de rencontres, de poésie, de défis et de voyages, entre théâtre, littérature, musique et sport. Spécialiste de la prise de parole en public et de la lecture à haute voix, il est aussi fondateur de la Cie Idéal Cinéma et des festivals Idéal de Bram et Storie di passi de Ferrare.

Alexis Palazzotto, accordéoniste, bandonéoniste, auteur et compositeur, il commence dans le bal avant d'explorer musique classique, jazz et musiques du monde. Il travaille aussi dans le cirque et le théâtre. Co-dirigeant la Cie Sur la peau du mOnde, il se produit aussi en solo sur ses propres compositions.

Tous quatre ont été particulièrement engagés sur l'organisation du premier salon des artistes du spectacle vivant dans l'Aude en février 2024.

Les technicien.nes

Son : **Jérémie Guérin** - Lumières : **Wahnee Bigelot**

L'illustratrice : **Nathalie Louveau**

